

# COLS BLEUS

marine et arsenaux



M 1396 - 1882 - 8,30 F. 1.02.86

## LES MILITAIRES ET L'ACCESSION A LA PROPRIETE

N° 1882 1<sup>er</sup> février 1986

(suite du précédent numéro)

**LES MESURES RECENTES EN FAVEUR DES PERSONNES SOUMISES A DES OBLIGATIONS EXCEPTIONNELLES DE MOBILITE (décret du 5 juillet 1983).**

L'obligation de résidence dans le logement acheté, qui est mise à la charge de l'accédant dans de nombreux prêts, constitue un obstacle particulier pour les militaires, appelés à une grande mobilité.

Le décret du 5 juillet 1983 assouplit cette obligation :

— lorsque le bénéficiaire du prêt envisage d'occuper le logement dès sa mise à la retraite, ou dès son retour d'un DOM-TOM ou de l'étranger, il dispose de six ans (au lieu d'un an) pour remplir son obligation de résidence. Pendant ce laps de temps, le logement doit être donné en location, sur autorisation du Commissaire de la République.

— dans les autres cas, (interruption de l'occupation pour causes professionnelles ou familiales, report d'occupation pour les mêmes causes), le bénéficiaire du prêt doit louer son logement :

- après déclaration au Commissaire de la République et à l'établissement prêteur, lorsque le bail est conclu pour 3 ans,
- après autorisation du Commissaire de la République, lorsque le bail est conclu pour 6 ans, ou en cas de renouvellement, pour 3 ans, d'un bail initial de 3 ans.

Enfin, les personnes occupant un logement de fonction peuvent désormais bénéficier d'un prêt aidé pour acquérir un

logement, dès lors qu'elles s'engagent à le louer. Le bénéficiaire devra simplement conclure une convention-type avec le Commissaire de la République. (Décret du 17 juillet 1984).

### L'AIDE SPECIFIQUE DU MINISTERE DE LA DEFENSE

L'Action Sociale des Armées met en œuvre une série de prêts destinés à favoriser l'accession à la propriété des militaires :

— *les prêts-relais au logement*, accordés aux accédants mis en demeure par les organismes prêteurs de rembourser, par anticipation, le reliquat de leur prêt.

— *le maintien du supplément familial*, pendant un délai de 5 ans, aux accédants ne pouvant occuper leur logement au terme du bail accordé à un tiers, sous réserve de la signature d'un nouveau bail,

Ces deux catégories de prêts ne s'appliquent qu'aux logements financés antérieurement à la réforme de 1977.

— *la revalorisation des prêts sociaux aux logements*, (prêts sans intérêts sur 5 ans), a été entreprise à partir de 1982,

— les trois mutuelles militaires ont mis en place un système de caution de *prêt complémentaire* à taux particulièrement faible.

## TELEX

(suite de la page 15)

regroupe 1 500 personnes. Les amateurs de vieilles pierres ne furent pas en reste, et découvrirent à proximité de Madras les temples de Kanchipuram, l'une des sept villes saintes de l'Inde, et les bas-reliefs de Mahabalipuram, haut-lieu de la civilisation des Pallava qui rayonna au 8<sup>e</sup> siècle sur l'Inde et l'Asie du sud-est.

Enfin, à 150 km de Madras se trouve Pondichery, qui connut son heure de gloire avec Dupleix, Lally-Tollenda et la Compagnie française des Indes orientales. Pondichery est encore de nos jours le siège de l'Institut français d'Indologie, aux experts de renommée mondiale, et 16 000 habitants y ont choisi, lors du rattachement en 1954 à l'Union indienne, la nationalité française. Une délégation s'y rendit pour une visite d'une journée auprès de nos compatriotes, et l'amiral Le Meledo procéda, au cours d'une cérémonie au monument aux morts, à une remise de médailles militaires — la très nombreuse assistance était aussi émus que les récipiendaires et cette cérémonie, la première du genre depuis 34 ans restera à jamais gravée dans la mémoire des participants.

Lorsqu'à la fin de ces cinq jours d'escale, nous appareillâmes, chacun de nous avait appris à aimer Madras, creuset bouillonnant de vie dont les habitants nous aidèrent à découvrir les charmes secrets. Notre paysa-

ge en Inde s'acheva par une demi-journée de mouillage au large de Pondichery, où l'amiral Le Meledo reçut à déjeuner M. Guy Penne, envoyé personnel du président de la République, venu inaugurer un centre de formation professionnelle, ainsi que M. Mérimée, ambassadeur de France et les autorités locales.

Puis, le *Var* mit le cap sur Colombo, en vue d'y retrouver une nouvelle jeunesse après une semaine de bassin.

### de la *Jeanne d'Arc* et du *Cdt Bourdais*

La nostalgie de l'appareillage de Diego-Suarez a été vite dissipée par l'arrivée à Tamatave, aujourd'hui Toamasina — beaucoup ont parcouru en pousse-pousse cette ville pleine de charmes, avec sa végétation luxuriante et ses allées de cocotiers. Au second jour de l'escale, Tamatave s'est transformée en une fourmilière, convergeant vers le port : près de vingt mille personnes sont accourues avec l'intention de visiter la *Jeanne d'Arc* et le *Commandant Bourdais*. Après vingt ans d'absence, la région de Tamatave a manifesté ainsi son attachement aux bâtiments français. Les autorités civiles et militaires malgaches ont également tenu à accueillir les équipages à l'occasion d'une soirée dansante au cours de laquelle les marins français se sont initiés aux danses locales dans une atmosphère bon enfant.

Quoi qu'il en coûte, il a bien fallu quitter Madagascar pour rejoindre l'île de la Réunion qui attendait depuis huit ans la visite du groupe-école. Les deux jours de traversée ont été mis à profit pour effectuer des exercices avec l'avis-escorteur *Protet* : lutte anti-navire, tirs et échanges de personnel. Le 22 janvier, les deux bâtiments arrivaient à Port des Galets pour une escale riche en activités : sauts en parachutes suivis d'une marche d'infanterie pour les officiers-élèves, visite de la station Omega pour les transmetteurs, réceptions officielles, participation des équipages à une journée « portes ouvertes », organisée par la mairie de Saint-Denis ainsi que l'inauguration de l'extension portuaire de la Possession avec la participation essentielle du *Commandant Bourdais*, de la musique de la *Jeanne d'Arc* et d'un détachement d'officiers-élèves. L'escale du groupe-école est apparue comme un événement marquant pour l'île, les nombreuses invitations des familles réunionnaises et les onze mille visiteurs venus au port en témoignent. Beaucoup ont dû courir entre deux invitations pour pouvoir admirer les abîmes du cirque de Mafate où les massifs de Cilaos. Les plus courageux ont même gravi de nuit le piton de la Fournaise pour contempler le cratère actuellement en éruption.

Poursuivant leur mission dans les îles Mascareignes, la *Jeanne d'Arc* et le *Commandant Bourdais* ont appareillé le 27 janvier de la Réunion en direction de l'île Maurice.